



Virus Zika : l'amorce d'une campagne de vaccination qui repose sur une « supposition »



Le 1er février 2016 l'organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré l'état d'urgence sanitaire mondial pour cause du virus Zika. L'OMS reçoit ainsi le droit de donner des ordres et peut aussi demander à des Etats en dehors de la zone d'épidémie, de mettre en œuvre des mesures qui doivent empêcher l'agent pathogène de se propager. La prétendue zone d'épidémie se situe surtout au Brésil et dans d'autres Etats sud-américains. Depuis, le virus a aussi été diagnostiqué dans plusieurs pays d'Europe et en Amérique du nord.

Le 1er février 2016 l'organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré l'état d'urgence sanitaire mondial pour cause du virus Zika. L'OMS reçoit ainsi le droit de donner des ordres et peut aussi demander à des Etats en dehors de la zone d'épidémie, de mettre en œuvre des mesures qui doivent empêcher l'agent pathogène de se propager. La prétendue zone d'épidémie se situe surtout au Brésil et dans d'autres Etats sud-américains. Depuis, le virus a aussi été diagnostiqué dans plusieurs pays d'Europe et en Amérique du nord.

Voyons les choses dans l'ordre : Le virus Zika est apparemment transmis en première ligne par des piqûres d'un type spécifique de moustiques. Selon les informations de « l'Office fédéral suisse de la santé », une infection avec le virus Zika se déroule sans symptômes dans 80% des cas. Dans les 20% des cas restants, des symptômes semblables à ceux de la grippe peuvent apparaître : par exemple un peu de fièvre, une éruption cutanée, des maux de tête, des douleurs dans les articulations ou les muscles, qui ne sont normalement pas mortels. Très bien donc : une infection Zika peut être qualifiée de bénigne.

Le virus Zika a pourtant fait la une des journaux, lorsqu'il s'est propagé de façon apparemment soudaine au Brésil depuis le printemps 2015 et qu'il est soupçonné de provoquer la microcéphalie chez les bébés avant la naissance.

Les bébés atteints de microcéphalie ont un crâne extrêmement petit et donc aussi un cerveau particulièrement petit. Ils sont souvent handicapés mentaux et souffrent de troubles neurologiques, parce que le cerveau est sous-développé. Dans des cas graves les bébés difformes meurent juste après la naissance ou même dans le ventre de leur mère.

Depuis octobre 2015 le nombre de bébés ayant une malformation du crâne a augmenté de manière dramatique, selon ce que rapporte la radio-télévision Suisse SRF le 31 janvier. Au Brésil il y aurait 4 180 cas suspectés et 268 confirmés. Pour six femmes on a apparemment pu prouver qu'elles avaient au préalable été infectées avec Zika.

Margaret Chan, directrice de l'OMS, prétend qu'il y aurait un lien géographique et temporel entre le virus Zika et l'apparition des malformations crâniennes (microcéphalies). Mais elle a en même temps admis qu'il manque à cela une preuve scientifique.

Dans quelle mesure cette supposition est-elle justifiée, que le virus Zika serait la cause des malformations de plus en plus fréquentes au Brésil ?

Angelika Müller, qui est à la tête de « l'association EFI - Parents pour l'éclaircissement des

vaccinations » et le journaliste médical Hans Tolzin se sont posé cette question. Dans un article du 1er février 2016 ils décrivent les preuves comme très insuffisantes. Elles se justifient de la manière suivante :

Le virus Zika se transmet apparemment comme le virus de la fièvre jaune et par le moustique de la fièvre jaune. Si cela était vrai, les zones d'épidémie devraient se superposer en grande partie.

Mais c'est le contraire : Alors que Les cas de microcéphalie se concentrent principalement dans le nord-est du Brésil, La fièvre jaune apparaît principalement dans presque toutes les autres régions.

Contre la thèse d'une épidémie causée par Zika on a aussi le fait que Par le passé de tels dommages n'ont jamais été signalés. Et ceci, bien que le virus Zika soit déjà connu depuis 70 ans.

> L'autorité américaine pour les épidémies CDC admet elle-même sur son site Web que les symptômes de Zika seront en règle générale légers et qu'ils ne justifieront que rarement une hospitalisation.

Müller et Tolzin démontrent une autre cause possible des malformations crâniennes au Brésil :

Les cas de microcéphalie ont commencé à apparaître en 2015. Curieusement le ministre de la santé du Brésil avait annoncé en octobre 2014 qu'on inclurait la vaccination contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche dans le calendrier vaccinal des femmes enceintes. On donnerait le Boostrix, un vaccin du laboratoire GlaxoSmithKline, produit sous licence du Brésil.

On ne savait pas encore, poursuivent Müller et Tolzin, comment la vaccination avec le Boostrix des femmes enceintes se répercuterait sur le développement des enfants à naître. Dans l'Information Médicale allemande de 2014 il est écrit textuellement : « Il n'y a pas de [...] contrôle sur l'application du Boostrix aux femmes enceintes. C'est pourquoi le Boostrix ne devrait être donné lors de la grossesse que quand cela est indispensable de toute évidence et quand l'avantage possible prime sur les risques éventuels pour le fœtus. »

Après d'autres recherches poussées, Müller et Tolzin tirent les conclusions suivantes, je cite :

« Par conséquent Le principal suspect des malformations de milliers de nouveau-nés au Brésil devrait être en premier lieu le Boostrix »

A l'heure qu'il est, Kla-TV ne peut pas évaluer cette conclusion. Mais une chose semble certaine, c'est que l'expérience nous enseigne ceci : l'état d'urgence mondial, qui a été décrété le 1er février par l'OMS, aura pour résultat que des sommes provenant d'impôts seront versées par milliards dans des recherches absurdes de médicaments et de vaccins. Ceci a été le cas lors des états d'urgence sanitaire suivants, que l'OMS avait décrétés :

- > en 2014 à cause de la propagation de la polio,
- > en août 2014 à cause d'Ebola en Afrique de l'Ouest,
- > en 2009 à cause de la prétendue grippe porcine.

Nous nous rappelons la grippe porcine de 2009 : A l'époque, l'OMS avait décrété l'état de pandémie à l'échelle mondiale, à la suite de quoi tous les pays avaient été obligés d'acheter des vaccins dépensant des sommes énormes provenant des impôts. Cela a immensément profité à l'industrie pharmaceutique. Kla-tv a parlé des arrière-plans de la grippe porcine et d'Ebola dans plusieurs émissions.

Visiblement la panique semée autour du virus Zika ne cherche pas seulement à détourner l'attention des dommages possibles liés à la vaccination par le Boostrix, mais aussi à donner le signal pour une nouvelle campagne de vaccination de grande envergure.

Actuellement il n'y a certes pas de vaccin contre Zika. A quoi bon, puisque jusqu'à présent Zika est classifié comme bénin ? Pourtant SRF a déjà annoncé, je cite : « Le Président

Barack Obama et son homologue brésilienne Dilma Rousseff se sont mis d'accord samedi dernier par téléphone afin de constituer un groupe d'experts de haut rang qui devrait produire rapidement un vaccin contre Zika. »

Kla-TV reste attentif et vous tiendra au courant.

de Daniel D.

Sources:

.

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#OMS - www.kla.tv/OMS

#Vaccination-fr - oui ou non ? Faits et arrière-plans - www.kla.tv/Vaccination-fr

#VirusZika - www.kla.tv/VirusZika

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  Licence Creative Commons avec attribution

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.